

Avec les Téléservices, Lyonnaise des Eaux vous offre la tranquillité et vous fait bénéficier de multiples avantages

- Vous suivez au quotidien votre consommation d'eau sur Internet sur votre espace client.
- Vos factures sont basées sur vos consommations réelles, plus d'estimation.
- Votre compteur d'eau est relevé automatiquement, même en votre absence
- Vous êtes alerté en cas de présomption de fuite ou de dépassement de votre seuil de consommation habituelle sur votre espace client, ou directement par sms ou email si votre commune a contractualisé cette option

Pour suivre au quotidien votre consommation d'eau et modifier le paramétrage de vos alertes, **vous devez vous inscrire sur l'Agence en ligne**, votre espace dédié.

Comment créer votre compte client Agence en Ligne ?

Connectez-vous sur www.lyonnaise-des-eaux.fr et cliquez sur l'espace « Particuliers » puis sur la rubrique « Votre agence en ligne » :

La création de votre compte est immédiate : il vous suffit juste de renseigner votre référence client et votre identifiant, que vous pouvez retrouver sur votre facture



Comment accéder aux fonctionnalités du Service Alerte Fuite sur votre espace client Agence en ligne ?

Depuis l'écran d'accueil de votre agence en ligne, dirigez-vous dans la rubrique « mes services DolceÔ ».

Dans l'espace Téléservices, vous accédez aux fonctionnalités du Service Alerte Fuite :

- 1 Accéder au suivi de vos consommations d'eau
- 2 Consulter vos informations fuite et surconsommation
- 3 Modifier le paramétrage de vos alertes



Pour vous renseigner sur nos services, Contactez-nous au :

 **0 810 011 111**
Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Prix d'un appel local depuis un poste fixe.